

**Comité d'experts spécialisé CES Évaluation des risques liés aux agents physiques et aux nouvelles technologies - CES AP 2024-2028**

**Procès-verbal de la réunion  
du 16 octobre 2025**

*Considérant le décret n° 2012-745 du 9 mai 2012 relatif à la déclaration publique d'intérêts et à la transparence en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, ce procès-verbal retranscrit de manière synthétique les débats d'un collectif d'experts qui conduisent à l'adoption de conclusions. Ces conclusions fondent un avis de l'Anses sur une question de santé publique et de sécurité sanitaire, préalablement à une décision administrative.*

*Les avis de l'Anses sont publiés sur son site internet ([www.anses.fr](http://www.anses.fr)).*

**Étaient présents le 16 octobre 2025 - Matin :**

Madame Anne PEREIRA DE VASCONCELOS (présidente de séance)

Monsieur Vincent ANGEL, Madame Isabella BILETTA, Monsieur Serge BOARINI, Monsieur Jean-Marie BURKHARDT, Monsieur Pierre DEGAUQUE, Madame Cécile DUCROS, Monsieur Didier DULON, Monsieur Guillaume DUTILLEUX, Monsieur Luc FONTANA, Monsieur Pierre-Marie GIRARD, Monsieur Pascal GUÉNEL, Monsieur David HICKS, Monsieur Philippe LEVEQUE, Madame Anne-Lise PARADIS, Madame Marie-Pierre ROLS, Madame Alicia TORRIGLIA, Madame Isabelle VIAUD-DELMON

**Étaient absents ou excusés :**

Madame Valentina ANDREEVA, Madame Amélie CHATEL, Monsieur Thierry DOUKI, Madame Irina GUSEVA CANU, Madame Oxana KUNDUZOVA, Monsieur Vincent MANDINAUD, Madame Nathalie MAZURE

**Étaient présents le 16 octobre 2025 - Après-midi :**

Madame Anne PEREIRA DE VASCONCELOS (présidente de séance)

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,  
14, rue Pierre et Marie Curie, 94701 Maisons-Alfort Cedex - Téléphone : + 33 (0)1 49 77 13 50 -  
[www.anses.fr](http://www.anses.fr)

ANSES/FGE/0150 [version g] – plan de classement PR1/ANSES/9

Madame Isabella BILETTA, Monsieur Serge BOARINI, Monsieur Jean-Marie BURKHARDT, Monsieur Pierre DEGAUQUE, Monsieur Didier DULON, Monsieur Luc FONTANA, Monsieur Pierre-Marie GIRARD, Monsieur Pascal GUÉNEL, Monsieur David HICKS, Madame Oxana KUNDUZOVA, Monsieur Philippe LEVEQUE, Madame Anne-Lise PARADIS, Madame Marie-Pierre ROLS, Madame Alicia TORRIGLIA, Madame Isabelle VIAUD-DELMON

**Étaient absents ou excusés :**

Madame Valentina ANDREEVA, Monsieur Vincent ANGEL, Madame Amélie CHATEL, Monsieur Thierry DOUKI, Madame Cécile DUCROS, Monsieur Guillaume DUTILLEUX, Madame Irina GUSEVA CANU, Monsieur Vincent MANDINAUD, Madame Nathalie MAZURE

- La coordination scientifique de l'Anses
- Présidence : Anne Pereira assure la présidence de la séance pour la journée.

**1. ORDRE DU JOUR**

L'expertise ayant fait l'objet d'une finalisation et d'une adoption des conclusions est la suivante : « Effets de l'usage des réseaux sociaux numériques sur la santé des adolescents » (saisine 2019-SA-0152).

**2. GESTION DES RISQUES DE CONFLIT D'INTERETS**

Le résultat de l'analyse des liens d'intérêts déclarés dans les DPI<sup>1</sup> et de l'ensemble des points à l'ordre du jour n'a pas mis en évidence de risque de conflit d'intérêts. En complément de cette analyse, la présidente demande aux membres du CES s'ils ont des liens voire des conflits d'intérêts qui n'auraient pas été déclarés ou détectés. Les experts n'ont rien à ajouter concernant les points à l'ordre du jour de cette réunion.

**3. SYNTHESE DES DEBATS, DETAIL ET EXPLICATION DES VOTES, Y COMPRIS LES POSITIONS DIVERGENTES**

La présidente vérifie que le quorum est atteint avec 18 experts sur 25 ne présentant pas de risque de conflit d'intérêts.

Dans un environnement technologique particulièrement dynamique des moyens de communication, l'irruption des réseaux sociaux numériques et leur développement massif au long des vingt dernières

<sup>1</sup> DPI : Déclaration Publique d'Intérêts

années constituent un bouleversement socio-culturel majeur. L'expansion de leurs utilisations dans les sphères familiales, scolaires et professionnelles s'accompagne de nombreuses questions sur les risques que leurs usages peuvent représenter, notamment pour la santé des publics les plus sensibles. Ainsi, l'usage des réseaux sociaux numériques à l'adolescence soulève des préoccupations quant aux effets potentiels de ces dispositifs techniques sur la santé de cette population particulièrement assujettie à différentes formes de vulnérabilité.

Dans ce contexte, l'Anses s'est autosaisie le 12 septembre 2019 pour la réalisation de l'expertise suivante : évaluer les risques pour la santé des adolescents liés à leurs usages des réseaux sociaux numériques. L'Anses a confié l'expertise au groupe de travail (GT) « Effets de l'usage des outils numériques sur la santé des adolescents » créé en septembre 2020. Les travaux ont été régulièrement présentés au CES « Agents physiques et nouvelles technologies » tant sur les aspects méthodologiques que scientifiques. Ils ont été adoptés par le CES « Agents physiques et nouvelles technologies » réuni le 16 octobre 2025.

Les débats ont porté notamment sur :

- la description de l'adolescence, les facteurs de vulnérabilité spécifiques de cette période et l'exploitation qui en est faite par les plateformes ;
- la possibilité d'appliquer au contexte français les résultats d'études menées dans des contextes culturels différents ;
- la pertinence des différentes méthodes de mesure de l'utilisation des réseaux sociaux numériques, à savoir en particulier l'usage problématique, la durée et la fréquence d'utilisation, les avantages et les inconvénients, et la comparaison des résultats des études utilisant chacune de ces méthodes ;
- l'aspect bi-directionnel du lien entre l'utilisation des RSN et certains effets sanitaires en particulier l'altération du sommeil, les troubles anxiodépressifs et les idées suicidaires ;
- la manière de formuler des recommandations précises et efficaces tout en prenant en considération que les conséquences des RSN ne sont peut-être que le reflet de problèmes sociaux plus généraux (harcèlement, image de la femme, etc.).

La présidente propose une étape formelle de validation avec délibération et vote. Elle rappelle que chaque expert donne son avis et peut exprimer une position divergente.

Les experts adoptent à l'unanimité les conclusions de l'expertise relative aux effets de l'usage des réseaux sociaux numériques sur la santé des adolescents.

Présidente du CES AP 2024-2028